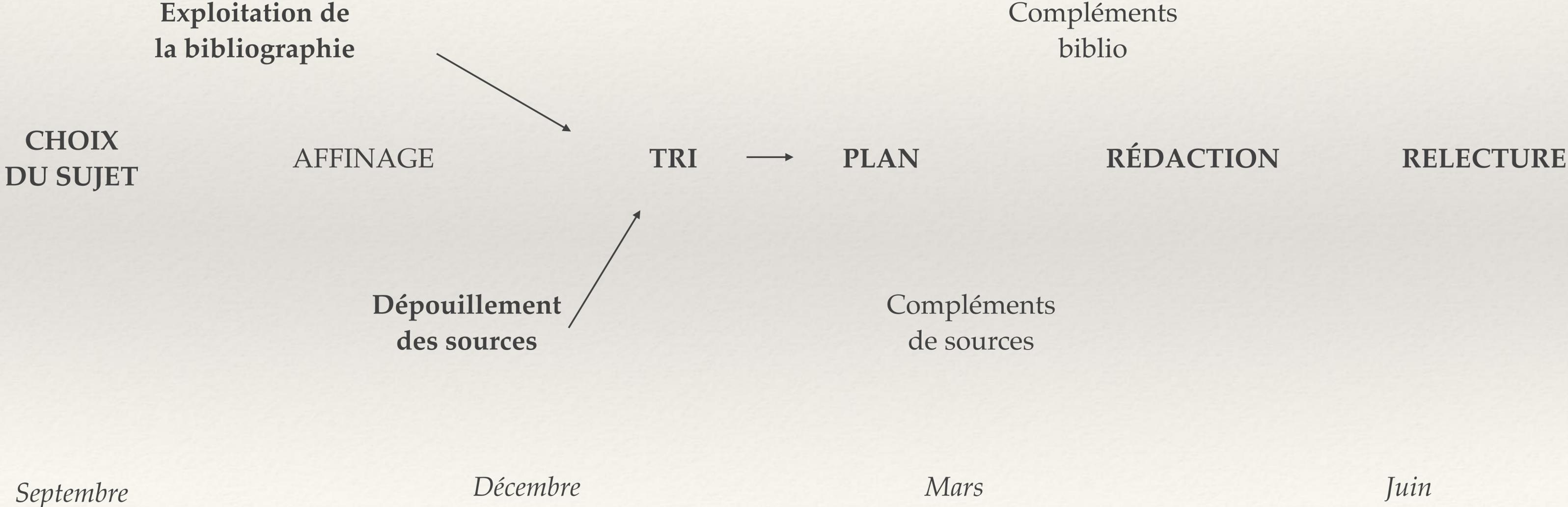


Arnaud-Dominique Houte
Méthodologie du master
Sorbonne-Université

Le point sur le mémoire

UNE ANNÉE DE RECHERCHE

Jurys :
5 juillet
25 septembre



Deux formules possibles pour le M1

A/ Un mémoire avec un texte complet.

Pour les M1 : au moins 90-100 pages de texte

Pour les M2 : au moins 110-120 pages de texte

B/ Un mémoire avec un plan détaillé partiellement rédigé

1 - Une introduction destinée à montrer l'intérêt du sujet et à justifier ses limites, chronologiques, géographiques, institutionnelles, thématiques. Cette introduction permet de replacer le sujet dans l'historiographie, en soulignant son originalité ou l'originalité de votre démarche personnelle, et de définir, avec précision, votre problématique. **Au moins 8-10 p.**

2 - Un projet de plan général sur l'ensemble du sujet. Dans le commentaire des principales subdivisions (*parties, chapitres et A – B – C*), vous préciserez rapidement votre problématique, vos hypothèses et vos méthodes. Selon les thèmes, vous pouvez présenter quelques hypothèses en introduction à une partie ou à un chapitre, puis le contenu de chaque grande subdivision sous les sous-titres. Pour permettre une lecture en continu de votre plan détaillé, vous présenterez aussi, mais plus rapidement, les chapitres qui font l'objet d'un développement. **Longueur minimum du plan détaillé : 15 pages**

3 - Un développement de certaines subdivisions du plan : **au moins 65 pages** (hors annexes).

1/ DU TRI AU PLAN



Thimothée se réveille, prête à organiser idées et informations selon sa problématique pour trouver son plan.

Comment on classait avant l'informatique

L'utilisation des interviews, mais aussi des notes de lecture (je découvrais un à un les études ou témoignages concernant la IV^e République), exigeait, en un temps où l'informatique n'existait pas, le recours à des fiches manuscrites. Sur le conseil d'une amie, ancienne élève d'une école commerciale, j'avais établi un classement thématique et chronologique qui comprenait huit grandes rubriques, chacune divisée par thèmes, puis elle-même subdivisée en quatre périodes chronologiques*. Je marquais donc les références en face de chaque paragraphe, puis, soit moi, soit Colette Bourdache, nous les reportions sur les fiches correspondantes... Autre temps – Dieu merci révolu –, autres mœurs !

Le soir même du jour où j'avais remis mon manuscrit du premier tome chez Fayard, je reçus un coup de téléphone de Robert de Saint-Jean, qui en était le directeur littéraire. Il était enchanté, me reprocha d'avoir attribué à Hervé

* Ce classement comprend neuf grandes divisions en chiffres romains. Chacune est découpée en un nombre variable de subdivisions, en deux chiffres arabes, elles-mêmes subdivisées aussi en un nombre variable de sections, en trois chiffres arabes. Chacune de celles-ci compte quatre sections, indiquant la période concernée. Ainsi, pour donner un exemple, l'activité du parti communiste avant mai 1947 est cotée 3001 : le parti communiste, appartenant aux « forces en présence » (le III), est répertorié 300 ; donc tout ce qui le concerne avant mai 1947 entre dans la rubrique 3001.

1/ DU TRI AU PLAN

Étape 1

 20201009_Le Monde	8 octobre 2020 à 20:44	747 Ko	Document PDF
 20210506_Le Monde	9 mai 2021 à 16:59	798 Ko	Document PDF
 amberalert.jpg	8 août 2021 à 09:40	816 Ko	Image JPEG
 appelatemoins_TV.PNG	5 juin 2021 à 09:44	1,1 Mo	Image PNG
 Barcelone_citoyenscontrelevol_2019	22 septembre 2019 à 15:15	2,4 Mo	Document PDF
 Capture d'écran 2021-03-12 à 10.29.53	12 mars 2021 à 10:29	404 Ko	Image PNG
 Capture d'écran 2021-04-25 à 10.56.23	25 avril 2021 à 10:56	710 Ko	Image PNG
>  chasseurspoliceproximite	20 novembre 2021 à 14:31	--	Dossier
>  CONFINEMENT	18 mai 2021 à 19:58	--	Dossier
 ELGUEZABAL_MOCO_004_0054	5 juin 2020 à 09:55	941 Ko	Document PDF
 Fonctionsdepolicedesmaires_20190902_Le Monde	1 septembre 2019 à 14:10	931 Ko	Document PDF
 GardeNationaleLeMazier	28 juin 2020 à 14:51	679 Ko	Document PDF
 IMG_0360.jpg	29 septembre 2021 à 08:38	710 Ko	Image JPEG
 IMG_0952.JPG	2 février 2016 à 16:44	1,8 Mo	Image JPEG
 IMG_0953.JPG	2 février 2016 à 16:44	1,9 Mo	Image JPEG
 IMG_8239.PNG	2 avril 2021 à 09:44	342 Ko	Image PNG
 IMG_8240.PNG	2 avril 2021 à 09:44	330 Ko	Image PNG
 IMG_8281.PNG	17 avril 2021 à 09:19	858 Ko	Image PNG
 IMG_8593.PNG	7 juin 2021 à 08:46	2,3 Mo	Image PNG
 IMG_8595.PNG	7 juin 2021 à 13:11	886 Ko	Image PNG
 Inrocks_justiciersprivés.xps	9 janvier 2011 à 14:17	790 Ko	Document
 LeParisien . 2020-06-12 à 08.53.49.png	12 juin 2020 à 10:42	399 Ko	Image PNG
 LeParisien_14.1.2021_Milice.png	14 janvier 2021 à 10:51	270 Ko	Image PNG
 LeParisien_2019.JPG	6 juin 2019 à 09:12	1,5 Mo	Image JPEG
 Libe_Bordeaux_25.8.2020.png	26 août 2020 à 17:46	361 Ko	Image PNG
 Lochak_denonciation_1996	1 avril 2021 à 17:22	519 Ko	Document PDF
 PARTI_029_0041.pdf	29 septembre 2021 à 22:59	1 Mo	Document PDF
 PARTI_029_0073.pdf	29 septembre 2021 à 22:59	1,2 Mo	Document PDF
 PARTI_029_0097.pdf	29 septembre 2021 à 22:59	5,6 Mo	Document PDF

Étape 2

MATERIAU_CITOYE...		Présentation	Grouper	Action	Rech
Nom	^	Date de modification	Taille		
>  CHP1		15 août 2020 à 11:23			
>  CHP3		12 novembre 2020 à 18:16			
>  CHP4		23 août 2020 à 18:06			
>  CHP5		hier à 18:17			
>  CHP6		14 février 2021 à 17:02			
>  CHP7		14 février 2021 à 18:33			
>  CHP8		9 février 2021 à 18:03			
>  ILLUSTRATIONS		17 août 2020 à 11:23			
>  INTRO		26 mai 2020 à 15:27			

Étape 3

CITOYENSVIGILAN...						
Précédent/Suivant		Présentation		Grouper	Action	Rechercher
Nom	^	Date de modification	Taille	Type		
 00_INTRO_MATERIAU.odt		9 février 2021 à 17:52	34 Ko	Texte O...cument		
 01_CHP1_RAB.odt		21 février 2021 à 18:50	20 Ko	Texte O...cument		
 01_CHP1_TXT.odt		9 novembre 2020 à 11:26	100 Ko	Texte O...cument		
 01_CHP2_RAB.odt		18 août 2020 à 17:06	19 Ko	Texte O...cument		
 01_CHP2_TXT.odt		18 août 2020 à 17:09	71 Ko	Texte O...cument		
 01_CHP3_TXT.odt		18 février 2021 à 17:55	72 Ko	Texte O...cument		
 02_CHP3_DECOUPE.odt		12 novembre 2020 à 18:16	70 Ko	Texte O...cument		
 03_CHP4_MATERIAU.odt		17 décembre 2020 à 11:19	82 Ko	Texte O...cument		
 04_CHP5_MATERIAU.odt		1 février 2021 à 17:55	63 Ko	Texte O...cument		
 05_CHP6_MATERIAU.odt		17 août 2020 à 10:58	25 Ko	Texte O...cument		
 06_CHP7_MATERIAU.odt		15 décembre 2020 à 18:07	57 Ko	Texte O...cument		
 07_CHP8_MATERIAU.odt		9 février 2021 à 18:42	47 Ko	Texte O...cument		
>  Amisdelordre_COMPT		6 février 2021 à 17:59	--	Dossier		
>  ILLUSTRATIONS		12 août 2020 à 15:28	--	Dossier		
>  MATERIAU_CITOYENSVIGILANTS		10 novembre 2020 à 10:00	--	Dossier		
 Synopsis_Citoy...ilants_Houte.doc		11 février 2021 à 18:29	39 Ko	Document Word		

2/ À QUOI RESSEMBLE UN PLAN ?

> CHRONOLOGIQUE / THÉMATIQUE

> DES PARTIES ET DES CHAPITRES

> COMBIEN DE SUBDIVISIONS ?

3/ LA RÉDACTION

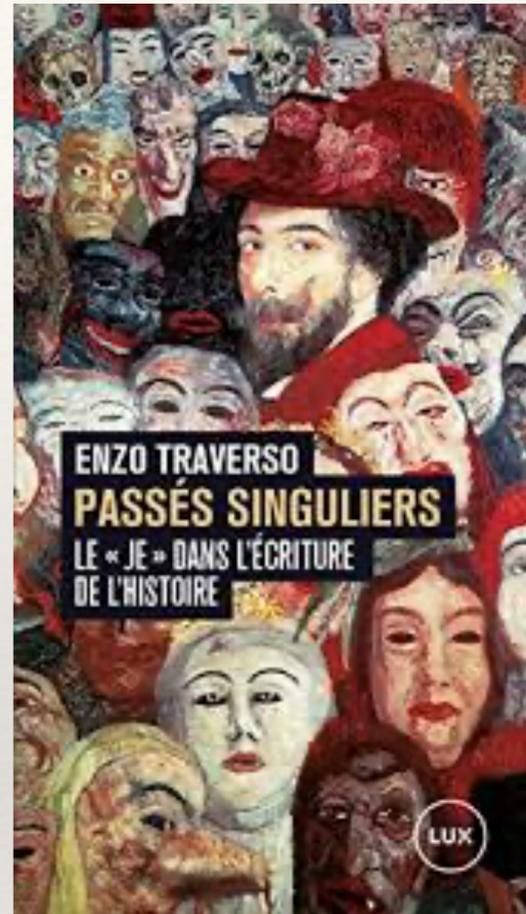


Thimothée reste chez elle à rédiger même quand il fait beau.

- > rédiger de petits morceaux
- > détailler au maximum le plan
- > considérer le texte comme un premier jet
- > l'écriture se fait par la relecture/réécriture

LE STYLE

- > la 1^e personne en question
- > la rigueur des paragraphes
- > le droit à l'encadré



RIEN DANS CETTE THÈSE
N'EST DE VOUS !



LAVIEMODERNE.NET

ATTENTION AUX COPIER-COLLER

Agir pour l'authenticité avec Compilatio

NOUVEAUTÉ DÉTECTION CHATGPT

Compilatio commercialisera prochainement un service de détection des textes générés par des Intelligences Artificielles (IA) telles que ChatGPT.

[En savoir plus sur le détecteur de ChatGPT Compilatio >](#)

Vous êtes enseignants?

Vous êtes étudiants?

Vous êtes professionnels de la rédaction?



26%



21%



2%



23%



5%



2%



1%



11%



3%



3%



5%

Rédaction de mémoire : la tentation ChatGPT

Tandis que des étudiants sautent le pas, les écoles et universités voudraient encadrer l'usage de l'IA

ChatGPT ne peut pas rédiger un mémoire de master. Du moins, c'est ce qu'il prétend lorsqu'on lui demande frontalement de le faire au cours d'une conversation sur sa messagerie instantanée. Pour expliquer sa décision, le robot conversationnel évoque « l'intégrité académique » et propose à la place conseils, suggestions et corrections. Pourtant, Manon (tous les pronoms des étudiants ont été modifiés), 25 ans, étudiante en master dans une école privée de communication, l'avoue : « Il y a des parties de mon mémoire de recherche intégralement rédigées par ChatGPT. Il a trouvé pour moi des éléments de réflexion supplémentaires et une façon de terminer mon devoir en ouvrant le débat. » Manon ne serait pas la seule à avoir eu recours à ChatGPT pour l'aider à rédiger son travail universitaire. D'après une étude, publiée début novembre, de l'Institut de sondage Le Sphinx et le logiciel Compilatio, spécialisé dans la prévention de la fraude académique, 55 % des étudiants affirment utiliser un outil d'intelligence artificielle (IA) au moins occasionnellement.

Pour Carla, 23 ans, étudiante en intelligence économique dans une école de sciences politiques, c'est une autre raison qui l'a poussée à faire appel à l'IA : « Je suis dyslexique, je n'ai pas une belle plume. Mes phrases sont très longues et incompréhensibles. Alors, j'ai envoyé tous mes paragraphes à ChatGPT, qui me les a réécrits. Il a aussi rédigé la synthèse pour ma bibliographie. » A son mémoire de recherche, Carla a obtenu, fin août, la note de 16 sur 20. Selon elle, impossible d'acquiescer ce résultat sans l'aide du robot. « Dans un mémoire de recherche, l'écriture compte pour beaucoup », ajoute-t-elle.

Mais l'étudiante ne considère pas qu'elle a triché. Avant d'utiliser ce nouvel outil, elle avait en amont travaillé une problématique seule, réfléchi à un plan et rédigé une première version. « Je suis assez décomplexée par rapport à l'intelligence artificielle, je l'avais déjà utilisée avant pour des devoirs moins complexes. C'est un outil comme un autre, il va falloir s'y faire. » Carla admet tout de même avoir eu peur au moment de l'envoi du mémoire à son école, mais s'est rassurée en se répétant qu'il s'agissait de ses idées à elle, pas de celles de ChatGPT.

Encadrer sans bannir

La crainte que les étudiants utilisent l'IA pour les mémoires de recherche et d'alternance s'est installée dans les écoles et universités dès novembre 2022, aux premiers jours de commercialisation de ChatGPT. Très vite, les établissements ont compris que ce nouvel instrument pouvait être utilisé par leurs propres étudiants. Au mois de mars, le robot lancé



ANNA BIRDA/GOOLISY

ChatGPT, c'est du vol de propriété intellectuelle, que ce soit à une machine ou à un humain, c'est la même chose. » L'enseignante en finance depuis vingt ans souligne qu'en 2022 un seul conseil de discipline a eu lieu à la suite de l'utilisation de ChatGPT pour un mémoire. Toutefois, elle en convient, « il y a peut-être des mémoires intégralement rédigés par une intelligence artificielle qui n'ont pas attiré notre attention ». L'étude du Sphinx et de Compilatio montre que 88 % des enseignants interrogés pensent que les étudiants ont recours, occasionnellement ou fréquemment, aux intelligences artificielles pour leurs travaux.

Du côté des logiciels de détection de plagiat, tout le monde s'active. Le leader français Compilatio a lancé, en septembre, son premier outil de détection d'IA, Magister. « Notre logiciel affiche un pourcentage de texte potentiellement généré par l'IA, repérable grâce au style d'écriture reconnaissable, aux mots et aux écarts entre les mots, détaille Lucile Guillermin, responsable marketing et communication de l'entreprise. C'est ensuite au dialogue avec l'étudiant, pour savoir si oui ou non il a eu recours à un outil comme ChatGPT. » Le logiciel français s'estime fiable à près de 90 % et compte s'améliorer grâce à des tests réguliers.

Pour la docteure en IA Virginie Mathivet, les statistiques de logi-

« Je suis assez décomplexée par rapport à l'IA. C'est un outil comme un autre, il va falloir s'y faire »

CARLA
étudiante en intelligence économique

ciels antiplagiat ne collent pas : « Ce n'est pas possible de détecter 90 % des textes s'il y en a qui ont été bien écrits et bien retravaillés. Les étudiants qui se font attraper par les logiciels antiplagiat ne savent pas utiliser ChatGPT. » L'ingénieure explique que le robot peut, en effet, copier le style d'un étudiant si ce dernier lui en donne l'ordre. « Si ChatGPT colle au style d'écriture de la personne, il n'y a aucun moyen de prouver que l'étudiant a utilisé l'IA », complète-t-elle.

C'est ce qu'a fait Nicolas, 23 ans, étudiant en affaires publiques dans une école privée de sciences politiques à Paris. « Pendant un mois, je demandais à ChatGPT de rédiger les paragraphes de mon mémoire d'alternance en copiant mon style d'écriture et en suivant mon plan. A chaque fois, je repassais derrière tous les paragraphes, mais c'était réussi. » Pour couvrir ses arrières, Nicolas a même demandé au robot si c'était lui l'auteur des paragraphes. « ChatGPT m'a répondu que non, que c'étaient mes idées, donc que c'était moi qui avais écrit », ironise-t-il.

Harold, 24 ans, a, lui, travaillé main dans la main avec le robot d'OpenAI. « Je lui ai exposé ma problématique et je lui ai demandé de se mettre à la place d'un expert du marketing digital. » ChatGPT lui a rédigé un sommaire avec lequel il a pu découper son mémoire en plusieurs parties. En le nourrissant des chiffres et des statistiques

vus en cours, l'IA lui a ensuite formulé ses sous-parties. « Je lui ai demandé de préciser plusieurs fois pour avoir une réponse moins générale. » Harold est certain, son université n'a rien vu lors de l'évaluation, et il a obtenu la note de 16.

« Faux bon ami »

L'université de Lille, qui possède une politique stricte concernant le plagiat, s'apprête à tester gratuitement le nouvel outil de Compilatio. « Je ne me vois pas engager des coûts si je n'ai pas la certitude que l'outil est capable d'apporter une plus-value », explique Jean-François Bodart, vice-président de l'innovation pédagogique de l'établissement. Il reste néanmoins sceptique quant à la pénalisation d'un étudiant face à l'utilisation d'une IA si cette certitude n'est pas présente. Mais, pour lui comme pour beaucoup d'enseignants, « ChatGPT peut permettre aux étudiants d'aller plus loin dans un mémoire, il faut seulement en connaître les limites ».

A Sciences Po Rennes, Alan Hervé, responsable du master Europe et affaires mondiales, a remarqué une copie rédigée dans un style proche de celui de l'IA lors de ses dernières corrections de mémoire : « C'était assez facile à détecter parce que c'était une étudiante étrangère qui avait des problèmes d'expression à l'écrit et à l'oral. Elle m'a rendu un écrit bien mieux rédigé que ce qu'elle avait l'habitude

« Si ChatGPT colle au style de l'étudiant, il n'y a aucun moyen de prouver qu'il a utilisé l'IA »

VIRGINIE MATHIVET
docteure en IA

de rendre. » Le professeur de droit lui a demandé l'origine de son travail et l'étudiante a avoué. Il l'a invitée à retravailler son mémoire. Mais cette expérience n'a pas refroidi Alan Hervé. « Pour leurs mémoires, les étudiants fournissent toujours un travail d'enquête, de terrain et de réflexion, avance-t-il. Si un robot peut améliorer la qualité du travail, tant mieux. »

Pierre Salmon, maître de conférences en histoire contemporaine à l'École normale supérieure, a, lui aussi, eu affaire à quelques paragraphes qu'il soupçonnait être issus d'une IA. Mais il le reconnaît : « C'est très compliqué d'agir pour le moment, puisque nous n'avons pas le moyen de le prouver légalement. » Il considère tout de même que ChatGPT est un « faux bon ami » pour les étudiants : « En sciences humaines, l'étudiant crée un objet original qui met en dialogue des sources, une problématique et une bibliographie. Je ne vois pas comment le robot peut faire ces choix. » En ce qui concerne l'aide à la rédaction, le professeur juge cela problématique : « On considère, à raison, que c'est en écrivant que le sujet mûrit, alors si c'est un logiciel qui réalise ce travail, cela perd tout son sens. »

ChatGPT, quant à lui, continue de s'améliorer. « Avant, le logiciel avait beaucoup d'hallucinations : quand il ne connaissait pas, il inventait de fausses informations, commente Virginie Mathivet. Désormais, avec la dernière version payante [ChatGPT-4], le robot est directement connecté à Internet, les erreurs se font de plus en plus rares. » Virginie Mathivet invite les établissements à réfléchir au but du mémoire de master : « Est-ce que c'est de savoir bien rédiger ou bien de savoir organiser des idées dans un ensemble ? Dans la deuxième option, ChatGPT ne peut pas travailler seul, l'étudiant a dû faire preuve d'esprit critique pour avoir une bonne note. Alors, le contrat est quand même rempli. » Comme à chaque fois dans la communauté éducative, les mêmes craintes et les mêmes espoirs naissent dès qu'une nouvelle technologie est inventée. Selon les enseignants, une seule certitude demeure : plus la technologie avance, plus l'humain est attendu sur ses « compétences humaines ». ■

MOSMINE BAYE

Pierre Salmon, maître de conférences en histoire contemporaine à l'École normale supérieure, a, lui aussi, eu affaire à quelques paragraphes qu'il soupçonnait être issus d'une IA. Mais il le reconnaît : « C'est très compliqué d'agir pour le moment, puisque nous n'avons pas le moyen de le prouver légalement. » Il considère tout de même que ChatGPT est un « faux bon ami » pour les étudiants : « En sciences humaines, l'étudiant crée un objet original qui met en dialogue des sources, une problématique et une bibliographie. Je ne vois pas comment le robot peut faire ces choix. » En ce qui concerne l'aide à la rédaction, le professeur juge cela problématique : « On considère, à raison, que c'est en écrivant que le sujet mûrit, alors si c'est un logiciel qui réalise ce travail, cela perd tout son sens. »

Le Monde,
13 décembre 2023

STRUCTURE DE L'INTRODUCTION

- > entrée en matière
- > état des lieux historiographique et bibliographique
 - > délimitation du champ d'enquête
 - > problématisation
 - > le matériau mobilisé : sources
 - > l'annonce du plan

... ET DE LA CONCLUSION

- > récapituler les grands résultats
- > donner une trame chronologique
 - > et la suite de l'histoire ?
- > et les recherches qui restent à faire ?

Votre but, c'est d'être lu.

Il faut donc soigner les titres de vos chapitres et subdivisions : l'intitulé est une vitrine.

Faire simple, faire clair (proscrire les phrases longues).

Réduire les répétitions au strict minimum (utilisez les synonymes, les périphrases).

Construire des paragraphes cohérents, ni trop courts ni trop longs.

Il faut intégrer des exemples, des anecdotes : ne pas hésiter à rendre vivant votre propos...

Soyez exigeants avec vous-mêmes : bannissez les familiarités et les approximations (on n'emploie pas des guillemets parce qu'on ne trouve pas le mot adéquat : les guillemets sont réservés aux citations).

La qualité de la présentation est fondamentale

Quelques conseils : une mise en page aérée mais pas trop (2,5 cm de marge), une police Times 12 interligne 1,5 (caractère 10 et interligne simple pour les notes), un texte justifié à gauche et à droite.

N'hésitez pas à intégrer des documents, à condition de les présenter précisément et de les commenter (chaque image doit être précisément commentée, sinon elle ne sert à rien).

Dans les relectures finales, soignez la mise en page : pas de ligne orpheline, pas de titre en bas de page...

Les grandes subdivisions (introduction, chapitre, conclusion) débutent toujours sur une page impaire.

Principe de base : **respect absolu de l'orthographe et de la syntaxe !**

SE RELIRE ET SE FAIRE RELIRE !!

UN LIVRE SCIENTIFIQUE

Tout ce que vous écrivez pourra être retenu contre vous...

Il faut donc produire un discours référencé (c'est à cela que servent les notes de bas de page, mais aussi les documents, images, tableaux, graphiques, que vous construirez).

En pratique, chaque chapitre doit comporter plusieurs références bibliographiques et plusieurs citations de sources. Si ce n'est pas le cas, c'est qu'il y a un problème dans le plan...

Absence de source ? Cela veut dire que vous n'apportez rien de neuf, donc à quoi bon ?

Absence de bibliographie ? Cela veut dire que vous ne confrontez pas vos découvertes à ce qui est déjà connu.

Dans l'idéal, considérez que chaque subdivision devrait exploiter au moins une source et faire référence à au moins un ouvrage de la bibliographie (ce n'est pas toujours possible, mais il faut tendre dans cette direction).

LES NOTES DE BAS DE PAGE

Les *notes d'approfondissement* permettent de préciser ou d'ajouter une idée, d'importance secondaire.

Ne surtout pas en abuser, leur usage doit rester exceptionnel.

Les *notes de référence* renvoient à une référence bibliographique ou à une source (elles peuvent parfois être accompagnées d'un commentaire de complément, mais ce n'est pas obligatoire et cela ne doit pas être systématique).

Comment citer une référence bibliographique ?

Règle générale : prénom+nom+titre+lieu d'édition+éditeur+année d'édition+ le total des pages si on renvoie à l'ensemble de l'ouvrage ou la (ou les) page(s) concernée(s) par la référence.

Henri Longuechaud (colonel), *Conformément à l'ordre de nos chefs. Le drame des forces de l'ordre pendant l'Occupation, 1940-1944*, Paris, Plon, 1985, 226 p. ou p. 123 (si la note renvoie seulement à cette page).

Cette règle s'applique aux sources imprimées, avec deux spécificités :

essayez d'identifier le plus précisément possible l'auteur.

rappelez la date de publication originale : Honoré de Balzac, *Les Paysans*, 1844, Paris, Gallimard-Folio, p. 89.

Comment citer les archives ?

Règle générale : Dépôt d'archives + intitulé de la cote + type de document + date

AN, F7 4106, rapport du chef d'escadron commandant la gendarmerie du Nord, 2 décembre 1850.

AN, BB18 6004, lettre du ministre de la Justice au ministre de l'Intérieur, 15 janvier 1900.

SHD-GN, 35 E 3, registre de correspondance courante (R/2), compagnie de l'Ille-et-Vilaine, 2 août 1901.

Abréviations courantes : AN, SHD, APP, AD, etc.

Dans la mesure du possible, toujours identifier l'auteur et le destinataire du document (au moins par leurs titres officiels, éventuellement par leurs noms).

4/ FIGURES ET ANNEXES



* Un **inventaire des sources disponibles**, qui distingue les sources manuscrites, les sources imprimées (que vous ne confondrez pas avec les travaux des historiens), les sites internet, les sources iconographiques, les sources audio-visuelles, les sources orales ou matérielles

Lorsque vous estimerez que certaines de ces sources sont très importantes, vous analyserez leur contenu, plus ou moins rapidement selon les cas. Vous résumerez, par exemple, le contenu d'un carton ou d'un registre en présentant quelques-unes des pièces conservées. Lorsqu'une référence vous semblera particulièrement importante pour votre sujet, vous pouvez lui consacrer un développement assez long.

* Une **bibliographie**, en partie commentée.

Les références seront classées et soigneusement présentées selon les normes universitaires.

Vous pouvez aussi, pour les travaux moins connus et pour ceux qui concernent directement votre sujet, **ajouter un commentaire**, parfois d'une dizaine de lignes, qui précise ce que chaque étude apporte à votre recherche, Si un article est très important, vous pouvez le résumer en une demi-page.

Pour un master 1, elle doit faire 5 à 10 pages (en fonction de l'abondance variable des références disponibles).

Elle peut être plus consistante pour un master 2.

Elle doit être organisée selon un plan logique et progressif, du général (instruments de travail, histoire générale de la période) au particulier.

Il s'agit d'une bibliographie de référence : mentionnez tout ce qui est important, **même si vous ne l'avez pas lu**. En ce cas, vous pouvez préciser, par souci d'honnêteté, que vous n'avez pas consulté le document (inutile de vous en excuser... sauf, bien sûr, s'il s'agit d'un ouvrage fondamental !! auquel cas vous n'avez de toute façon pas d'excuse...)

Sachez qu'il est aujourd'hui très facile, pour le jury du mémoire, de vérifier si les références accumulées dans la bibliographie générale sont utilisées dans les notes de bas de page... Même remarque pour les sources... Quand ce n'est pas le cas, on s'en rend vite compte !

Règles de présentation : les cas particuliers

→ dans les notes infra-paginales , on place *le prénom de l'auteur en premier*, et on écrit prénom + nom en minuscules (sauf les 1ères lettres). Toujours indiquer le prénom en entier quand on le connaît

→- dans les listes d'ouvrages et d'articles placées à la fin du mémoire (dans la bibliographie), on place *le nom de l'auteur en premier et en majuscules*. Toujours indiquer le prénom en entier quand on le connaît

* plus de trois auteurs : inscrire les prénom et nom du premier + et *al.* (en italique)

* pas de lieu d'édition : *s.l.* - pas d'éditeur : *s.n.* - pas de date : n.d. - éventuellement : s.l.n.d.

* Livre avec un ou plusieurs directeurs et de nombreux auteurs : on ne met pas les noms de ces derniers (s'ils sont plus de trois) ; on indique seulement le nom du ou des directeurs suivis de (*dir.*), avec un point après *dir.*

Jean Tulard (*dir.*), *Dictionnaire du Second Empire*, Paris, Fayard, 1995, 1347 p.

Contribution à un colloque ou à un ouvrage collectif : titre du texte (en romain – pas en italique - et entre guillemets), virgule + dans (en romain)+ références du document hôte.

Helga Jud-Krepper, « La genèse d'une profession : les institutrices allemandes au XIXe siècle », **dans** Michèle Hecquet (*dir.*), *L'éducation des filles au temps de George Sand*, Arras, Artois Presses Université, 1998, p. 30-41.

Jean-François Tanguy, « Les brigades de gendarmerie de Vitré et la petite police judiciaire », **dans** Jean-Noël Luc (*dir.*), *Gendarmerie, État et société au XIXe siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 261-278.

Article dans une revue

Comme pour une contribution à un livre et à un colloque (mais pas dans après le titre de l'article) + nom de la revue en italique + date (avec les mois si c'est nécessaire) + 1ère et dernière pages de l'article si on le cite en entier.

Patrick Cabanel, « Occasion manquée, occasion saisie : les protestants dans l'école républicaine, 1792-1879 », *Revue du Nord*, octobre-décembre 1996, p. 309-323.

Jean-Charles Jauffret, « Armée et pouvoir politique. La question des troupes spéciales chargées du maintien de l'ordre en France de 1871 à 1914 », *Revue Historique*, juillet-décembre 1983, p. 97-144.

Travail universitaire : auteur+titre+type du travail (maîtrise, DEA, doctorat, thèse d'État, PhD) + discipline + sous la dir. + prénom et nom du directeur (si on le connaît, et en minuscules) + université +année de soutenance + nombre de pages.

Ivan Jablonka, *Les abandonnés de la République. L'enfance et le devenir de l'Assistance publique de la Seine placés en famille d'accueil (1874-1939)*, doctorat, histoire, sous la dir. de Jean-Noël Luc, Paris-Sorbonne, 2004, 1248 p.

* Des **annexes** (tableaux, graphiques, illustrations, cartes, extraits de sources photographiées ou reproduites). Dans certains cas, il est préférable de les intégrer au texte (veillez à la mise en page). Mais vous pouvez aussi les renvoyer en fin de volume. Dans tous les cas, n'oubliez pas de composer des légendes (titre, origine du document, etc.).

* Un **résumé** de 8 à 15 lignes, en français *et* en anglais.

* Une **table des matières détaillée** (où figureront toutes les grandes rubriques du classement de votre bibliographie et de vos sources)

5/ LA SOUTENANCE

> un événement semi-public

> la composition du jury

> une « défense » de 10 à 15 mn

- enjeux et intérêt du sujet
- sources mobilisées
- difficultés rencontrées
- principaux résultats
- constat des limites et prolongements possibles

> Powerpoint or not ?

> les questions du jury